

Paru dans l(es) édition(s): TOUTES

ENTRETIEN**Le solaire tempéré****PHOTOVOLTAÏQUE** **François-Xavier Godfroy, directeur général de la société Eosol, ne s'étonne pas de la baisse du prix de rachat du kWh**

Actualité **ENTRETIEN Le solaire tempéré**
RECUEILLI PAR « Sud Ouest ». Le gouvernement vient d'annoncer une baisse de 12 % du prix de rachat de l'électricité photovoltaïque produite sur de grandes installations. En tant que directeur général d'une société spécialisée dans ce type d'opérations, êtes-vous inquiet et surpris ? François-Xavier Godfroy. Nous ne sommes pas surpris, car le gouvernement avait laissé entendre qu'il procéderait à un ajustement de ce type. Et des mesures de ce genre me paraissent logiques. Le prix de rachat du kilowattheure (kWh) avait été fixé en 2006 de façon à encourager la production. Il est normal que, au fur et à mesure de la baisse des prix de revient, les tarifs de rachat soient réajustés (1). Le montant de la baisse vous paraît-il raisonnable ? Ce seuil de 12 % me paraît effectivement bien adapté. Car les coûts de l'industrie photovoltaïque, et notamment des panneaux, ont sensiblement diminué ces derniers temps. Et ils devraient continuer à baisser. Pensez-vous qu'un jour le photovoltaïque pourra être rentable sans

bénéficier d'un prix d'achat subventionné ? Je suis optimiste sur ce point. Il faut se rappeler à cet égard ce qui s'est passé dans l'éolien. À l'origine, le prix de revient de l'électricité d'origine éolienne était considérablement plus élevé que celui du kWh produit à base de divers combustibles fossiles. Aujourd'hui, les coûts tendent à se rapprocher, du fait notamment de la construction d'éoliennes de plus en plus grandes et de plus en plus puissantes. Pourquoi le même phénomène ne se produirait-il pas pour le photovoltaïque ? Les prix des panneaux ont déjà fortement baissé. Ne sera-t-il pas plus difficile de continuer à les réduire au même rythme ? Je ne sais pas si, sur ce plan, les gains de productivité continueront à se poursuivre au même rythme que pour l'éolien. Mais la hausse du rendement des installations devrait se poursuivre. Par ailleurs, le photovoltaïque dispose d'un avantage sur l'éolien : il produit de l'électricité dès lors qu'il y a du soleil, même voilé. Le rendement de l'éolien est plus intermittent. [Eosol] Énergies nouvelles, la société que vous dirigez, a plusieurs projets plus ou moins avancés dans la région, notamment à La Genétouze (Charente-Maritime), à Saucats et Belin-Béliet (Gironde), Villeneuve-de-Marsan et

Rion-des-Landes (Landes). La baisse des tarifs peut-elle remettre en cause certains de ces projets ? Ce ne sera pas le cas. Ces projets découlent d'une démarche d'industriels, de production, et non pas de spéculateurs. (1) La société américaine First Solar, qui est un des premiers producteurs de panneaux photovoltaïques et qui s'apprête à construire une usine à Blanquefort, en Gironde, affirme de son côté ne pas être trop inquiète de cette baisse. Mais elle souhaite que les tarifs ne soient pas revus trop souvent, afin que les industriels puissent disposer d'un minimum de visibilité. Et elle se préoccupe des limites de croissance annuelle (500 MW) que le gouvernement envisage de fixer pour le photovoltaïque. « Les coûts du photovoltaïque ont considérablement diminué ces derniers temps »

BERNARD BROUSTET